



Trimestriel - Le Lien N° 25 - Octobre 2022



## SOMMAIRE

Édito	•	p. 2
Projets urbains	•	p. 3
Environnement/Énergies	•	p. 4/5
Culture	•	p. 6
Animations/Com°	•	p. 7
Actualités	•	p. 7



Depuis mon élection en 2011, j'ai pris l'engagement de ne pas augmenter les impôts locaux. Cette promesse a été tenue. Les propriétaires ayant reçu l'avis de taxe foncière ont pu remarquer que le taux communal n'a pas changé. Et si malgré tout la somme augmente, c'est uniquement lié à la révision des bases que l'État propose chaque année, élément sur lequel nous n'avons pas la main.

Dans les années 70, l'inflation atteignait jusqu'à 14%. Face à la situation actuelle que nous subissons tous de plein fouet, nous devons nous préparer budgétairement à assumer ces hausses de charges.

Les communes ne sont pas protégées par le bouclier tarifaire sur l'énergie, comme c'est le cas pour les particuliers, aussi le coût des matières premières augmente. Pour assurer le bon fonctionnement de nos services et continuer à tenir notre budget, il faut donc engager une politique d'économies là où c'est possible, tout en continuant à offrir des services de qualité au public. Peu de solutions s'offrent à nous...

Nous continuons d'abord à équiper notre commune en éclairage basse consommation (ampoules à LED). Cependant, certains lampadaires ne peuvent en être équipés, et nous devons donc progressivement les remplacer. Entre-temps, nous allons envisager, comme dans d'autres communes, la coupure de l'éclairage public dans certains quartiers.

Concernant les établissements accueillant du public, la Salle des fêtes et la Halle aux sports notamment, nous serons particulièrement vigilants sur l'utilisation de ces locaux. Nous demanderons aux usagers d'être attentifs à bien respecter les consignes de sobriété énergétique. Sans cette attention de chacun, la facture sera bientôt difficilement supportable.

Ces mesures seront, je l'espère, transitoires. Sur le long terme, elles doivent impérativement engager la commune sur la voie du développement durable, dans le respect de notre rapport à l'espace. Nous avons réussi, par une gestion rigoureuse des deniers publics, à continuer à investir dans l'embellissement de la ville et à offrir aux habitants plus de services publics qu'auparavant, comme l'Espace France Services.

Cette crise inflationniste, que nous espérons passagère, ne nous fait pas fléchir sur la réalisation des projets ambitieux.

Ce numéro du Lien, dans son nouveau format, vous donne à voir quelques éléments de ces ambitions comme le lancement (enfin !) de la rénovation du centre ancien ou la poursuite de Ganges ville fleurie, en attente du résultat imminent du jury pour l'obtention d'une seconde fleur.

Comme vous le voyez, la motivation du Conseil reste intacte.



Michel Fratissier  
Maire de Ganges

Président de la Communauté de communes  
des Cévennes gangeoises et suménoises

**Vous souhaitez  
joindre  
les adjoints  
et les délégués ?**

Adjoint à l'économie et au tourisme  
Adjointe à la culture  
Adjointe au social  
Déléguée aux animations  
Adjointe-déléguée à la fracture numérique  
Déléguée aux personnes âgées et aux solidarités  
Pour joindre les autres adjoints et le Maire

bvivancos@ganges.fr  
sfino@ganges.fr  
msantner@ganges.fr  
nmazauric@ganges.fr  
aviala@ganges.fr  
raurieres@ganges.fr  
mairie@ganges.fr

Vous n'êtes pas sans savoir que la mairie a souffert de problèmes structurels, une poutre ayant bougé lors des grosses intempéries de l'hiver dernier. Des études ont été menées, afin de réorganiser au mieux les bureaux et le personnel, être à même de maintenir les services proposés par la mairie, dans l'attente des travaux de consolidation du bâtiment historique. Le personnel municipal a été déplacé principalement dans les anciens locaux situés dans la courive de la cour de la médiathèque Lucie Aubrac, que nous avons prêtés à l'OMS, la CGT et l'US Basses Cévennes. Nous les remercions chaleureusement de leur réactivité pour avoir libéré leurs bureaux au plus vite. L'accueil de la mairie est toujours à votre disposition dans la Salle Yvon Delmas, près

de la médiathèque.

Les projets de consolidation et de réaménagement des anciens locaux ont été validés, ils permettront d'agrandir de façon pérenne les locaux de votre mairie, pour une meilleure organisation et donc un meilleur service.



## Travaux des Halles et aménagement de l'espace pour tous !



Afin d'améliorer le bien-être de chacun et l'attractivité de notre commune, Ganges poursuit son aménagement urbain et économique. Dans les grandes lignes, les travaux d'aménagement porteront sur :

- un embellissement général des Halles, avec une dizaine de commerçants ouverts tous les jours, ainsi qu'une terrasse extérieure, afin de renforcer leur attractivité auprès du public ;

- la création d'un grand jardin public à l'arrière des Halles, îlot de verdure dans le centre ancien, offrant plus de place aux échanges et au bien-être des Gangeois et des visiteurs ;

- la construction d'une résidence, à proximité immédiate du grand jardin, composée de 39 logements adaptés aux personnes en perte d'autonomie.

- l'amélioration des espaces publics : trottoirs agrandis et réaménagement de la chaussée, des terrasses de cafés et de restaurants plus spacieuses, tout en conservant la circulation automobile et les places de stationnement. En effet, dans le cadre de ce projet, la commune a souhaité accorder une plus grande place aux piétons. Pendant la durée de ces aménagements, nous serons amenés à déplacer temporairement le marché de Ganges, en veillant à limiter les désagréments et prenant en compte les impératifs des commerçants.

Une campagne de communication est programmée prochainement. Un document synthétique, distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Gangeois, reprendra tous les détails et le calendrier de l'avancée de ces projets.



## Les hirondelles de l'îlot Charles Benoît

Le 20 juin dernier, les travaux de démolition de l'îlot Charles Benoît avaient débuté en vue de la construction de la résidence pour personnes en perte d'autonomie. Mais des hirondelles ont été découvertes dans ces bâtiments insalubres.

Oiseaux, d'interrompre les travaux afin ne pas impacter la nidification des hirondelles, qui est une espèce protégée.

En parallèle, une démarche *ÉVITER RÉDUIRE COMPENSER* a été engagée pour permettre la reprise des travaux. Les hirondelles étant désormais parties, nous attendons la validation de ce dossier par la DREAL, avant de pouvoir reprendre les travaux d'aménagement de l'espace derrière les Halles, dans le respect de la biodiversité.

La ville de Ganges a donc décidé, en accord avec les services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie et de la Ligue pour la Protection des

### Mairie de Ganges

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tel : 04 67 73 85 03 - Site internet : [www.ganges.fr](http://www.ganges.fr)

L'équipe du bulletin est composée d'Antoinette, Guillaume S, Mickael, Olivier et Sophie.

### Quelques numéros de téléphone utiles :

Police Municipale	04 67 73 00 52	Urgence gaz	0 800 47 33 33
Nicollin (Eau potable)	04 67 81 17 72	Urgence électricité	09 72 67 50 34
Saur (Assainissement)	04 34 20 30 01	CCCGS	04 67 73 78 60

## • Respecter la nature, maîtriser le budget, fleurir et arborer notre village

**Entretien avec Fabien Durand, Responsable des espaces verts de Ganges.**

«Depuis 2020, la loi *Labbé* impose aux communes de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, sauf dans les cimetières et les complexes sportifs. Ganges avait déjà fait le choix du *Zéro Phyto* bien avant la loi, afin d'éviter la pollution de nos nappes phréatiques.

Il y a trente ans, nous voulions maîtriser le végétal, en effectuant des tailles régulières sur nos arbustes, arbres et fleurs pour faire des jardins à la française. Depuis une dizaine d'années, nous souhaitons faire entrer la nature dans la ville, en respectant la biodiversité et par un énorme travail de gestion de l'eau et de la taille, moins d'engazonnement mais des massifs secs fleuris adaptés à notre territoire.

Avec mon équipe, nous choisissons les végétaux les plus adéquats : Lavande, Sauge, Asphodèle, Rhodanthémum ou Gaura. Chaque massif a son compteur d'eau avec un arrosage goutte à goutte et du paillage organique.

Grâce à cette technique, notre consommation d'eau a été divisée par trois.

En 2007 : 10 000m<sup>3</sup> d'eau consommée, en 2019, seulement 3000m<sup>3</sup>.

Nous effectuons un arrosage manuel raisonné pour laisser la plante ou l'arbre chercher l'eau dans le sol, les rendre autonomes au fil des ans et ainsi leur permettre de supporter les périodes de sécheresse. Nous appliquons une taille raisonnée, en intervenant le moins possible. Les interventions de taille portent principalement sur la sécurité des riverains et les gênes liées à la visibilité.

De même, nous ne faisons plus de taille drastique ni sévère, cela ayant de graves conséquences sur la santé de l'arbre : les grosses plaies entraînent souvent des pourritures du bois central (duramen) destiné à soutenir les branches ou le tronc, d'où une fragilisation de la structure et des problèmes de cicatrisation de l'arbre.»



## Labels Ganges fleuri et Zéro Phyto

En 2017, la ville de Ganges a souhaité concourir au label *Villes et Villages Fleuris de France* et a obtenu sa première fleur. En juillet 2022, le jury est à nouveau venu étudier la candidature de Ganges, et nous sommes dans l'attente du résultat. Ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets. Nos équipes techniques œuvrent au quotidien à la création et l'entretien de ces espaces. Nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires depuis 10 ans et allons demander le label *Zéro Phyto* qui récompense cet engagement écologique.



## • Chute de branche au jardin d'enfant du Plan de l'Ormeau, en juillet 2022

En 2021, l'*Office National des Forêts* (ONF) est venu faire un diagnostic sonore et visuel pour repérer les champignons et contrôler la densité des arbres, nous renseignant ainsi sur la santé des 178 arbres de la commune.

Dans le rapport, l'*ONF* préconisait un diagnostic approfondi portant sur 6 arbres. Celui-ci a enfin pu être réalisé, en août dernier, malheureusement après la chute d'une branche sur le Plan de l'Ormeau.

Les conclusions du rapport nous ont contraint à procéder à l'abattage de 5 platanes et d'un tilleul contaminés par le *Phélin tacheté*, champignon né des tailles sévères de l'époque.

Nous effectuerons un suivi mécanique et physiologique des arbres chaque année, puis tous les deux ans, avec l'objectif de conserver au maximum les plus vieux arbres.

En 5 ans, nous avons augmenté de 10 % notre patrimoine arboré :  
un abattage = 5 nouvelles plantations.



Contrôle d'un arbre par tests sonores

# ÉNERGIES

## • L'augmentation du coût des énergies

Comme mentionné par le Maire dans l'édito de ce bulletin, une action générale se doit d'être menée sur la commune, en matière de dépenses énergétiques.

Concrètement, cela se traduira d'abord par :

- une gestion rigoureuse de la Salle des fêtes et de la Halle des sports ;
- l'implication des utilisateurs de ces lieux dans cette démarche d'économies d'énergies ;
- la généralisation des ampoules LED (basse consommation) et l'extinction partielle de l'éclairage urbain ;
- la fermeture de certains équipements énergivores durant la période hivernale ;
- un audit sur le patrimoine de la commune, afin de réduire la consommation d'énergies, en termes de chauffage, d'isolation, et enfin une réflexion portant sur l'installation de panneaux photovoltaïques.



## Médiathèque Lucie Aubrac

### Au Théâtre Albarède

le mardi 22 Novembre à 14h15

#### Sensibilisation langues des signes

suivi à 15h45 d'un spectacle bilingue LSF/Français  
**La grande vague.**

Séances scolaires en partenariat avec le théâtre, les écoles primaires la Marianne et La Présentation.

Retrouvez les détails du spectacle dans le programme du théâtre Albarède.



### À la Médiathèque Lucie Aubrac

les jeudis 27 octobre, 24 novembre

et mercredi 14 décembre de 16h à 19h

#### Ateliers d'écriture

avec Élisabeth Fauquet Finkelstein.

Laisser libre le cœur et la main sur le papier, sans crainte du jugement et du regard. Cet automne, la thématique des rencontres sera *Point à la ligne*. Participation libre. Ouvert à tous à partir de 16 ans, sur inscription au 06 16 47 30 52.

Soyez les bienvenus !

### Toujours à la Médiathèque

#### Un focus sur le secteur ados.

Plus de 250 nouveautés pour le coin Ados, entre documentaires philosophie, nature, histoire, sexualité et amour, art, orientation, petites et grandes questions, youtubeurs, puis la collection de mangas qui s'agrandit avec de nouvelles séries *Spy Family*, *L'attaque des Titans*, *One piece*, *L'Atelier des sorciers*, *Les carnets de l'apothicaire* et *La petite faiseuse de livres*. Sans oublier les romans SF ou pas *D.O.G.*, *Robin Hood* et *Starpoint*.



Deux nouveautés du coin Ados à ne surtout pas rater à la médiathèque !

## La Fresque, avenue du Mont Aigoual

La suite et fin de la réalisation de la fresque du troupeau et de la transhumance, près de l'Office du tourisme, aura lieu en avril 2023.



Dessine-moi un mouton...  
Détail de la future fresque  
Avenue du Mont Aigoual

## Des ateliers gratuits pour vous

### Ateliers 'Mémoire et sommeil'

animés par une psychologue et une sophrologue. Le mercredi de 14h30 à 16h30 salle des fêtes. Du 9 novembre au 14 décembre 2022. Inscription ou 06 62 79 19 01.

**Les ateliers informatiques pour les novices** sont déjà prévus pour janvier 2023.

Pensez à vous inscrire, au 06 62 79 19 01, car les places sont limitées.



## Les Thés dansants

Voici les dates des 3 derniers Thés dansants de l'année :

- mercredi 19 octobre, avec *Dance Floor*
- mercredi 16 novembre, avec *Los Nimenos*
- mercredi 14 décembre, avec *Georges de Villeneuve Orchestra*.

Venez nombreux vous régaler et danser dans une très bonne ambiance !

## Gym Santé : en avant pour une reprise ACTIVE !

**La commune de Gangeois a mis en œuvre** tous les moyens possibles pour dynamiser les activités *Gym Santé* sur la commune, en partenariat avec l'association *Ma Vie*.

Nous comptons sur vous pour venir participer aux ateliers *Gym Santé Seniors*, tous les jeudis de 14h à 15h à la Salle des fêtes, à travers une pratique ludique, conviviale, adaptée et encadrée par un professionnel diplômé en Activité Physique Adaptée. Les bienfaits de ces ateliers sont multiples : maintenir et améliorer ses capacités physiques, rencontrer d'autres personnes, partager un moment agréable et bénéfique pour sa santé, connaître les

bonnes pratiques...

Ces ateliers hebdomadaires sont ponctués d'évaluations spécifiques à vos aptitudes physiques, afin d'adapter au mieux nos séances. Cette méthodologie permet que votre pratique soit la plus individualisée possible, mais également de suivre les progrès et bienfaits apportés.

Si vous souhaitez venir découvrir nos activités, inscrivez-vous dès aujourd'hui auprès de Nathalie SANGENIS au 06 78 11 86 34.

Suite à la pause estivale, nos cours ont repris le jeudi 22 septembre.

Nous vous attendons nombreux !

# COMMUNICATION

## Page Facebook : se rapprocher des Gangeois

La mairie a décidé de se doter d'une page Facebook, afin de mieux informer les Gangeois sur les sujets importants de notre commune, sans perte de temps ou distorsions du 'bouche à oreille'.

Cette page reprendra les actualités de votre commune en matière de nouveautés, travaux, urbanisme, et bien sûr concernant les diverses manifestations que nous organisons au cours de l'année. C'est là un bon moyen de toucher toutes les générations, des jeunes aux moins jeunes, cet outil étant plus direct que de se rendre tous les jours sur le site internet de la mairie.



Nous avons été informés par la Direction des ressources et appui aux transformations que **le bureau de poste de Ganges serait fermé** du 19 septembre au 6 décembre inclus.

Devant cette interruption fort longue, j'ai interpellé le service responsable de cette décision pour savoir quelles mesures avaient été prises pour la continuité du service public.

Vous pouvez lire ci-contre la réponse qui m'a été apportée. Cette mesure est transitoire et si elle entraîne une gêne certaine pour les usagers, elle montre aussi la volonté de la Poste de faire de lourds investissements sur Ganges ce qui est rassurant pour la pérennisation de ce service sur notre commune.

*Michel Fratissier, Maire de Ganges*



*(Extrait du courrier reçu de la DIRECTION RESEAU ET BANQUE LANGUEDOC ROUSSILLON - ADR Nîmes) .../...*

*Dans le courrier du 19 juillet, vous informant de la fermeture temporaire pour travaux du bureau de poste de Ganges du 19 septembre au 6 décembre inclus ; réouverture prévue le 7 décembre, les modalités de continuité de service n'étaient pas encore totalement définies.*

*À cette date, afin de maintenir la continuité de service, les modalités suivantes ont été prises :*

*- Les instances Courrier/ Colis/ Chronopost seront à retirer auprès de l'Ets Michel Berger, situé au 4 Avenue Ferninand Paloc qui prendra également en charge les dépôts de colis.*

*- Les autres services, et notamment le conseil bancaire, seront rendus au bureau de poste de Sumène situé route de Ganges, 30440 Sumène et qui pendant la période des travaux sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h.*

*Ces informations seront portées sous peu à la connaissance de nos clients (site internet, affichage en bureau de Poste...).*

*.../...*

*Frédéric PERRIN - Directeur Ressources Appui aux Transformations Languedoc Roussillon*

## Inquiétudes autour de la maternité à la clinique

J'ai été informé des difficultés de la maternité en juin dernier alors que tout semblait fonctionner : pendant deux ans, nous avons plus de 340 naissances par an, grâce à l'ouverture de la « salle nature » et à l'obtention de labels (*Maternys* et *IHAB*) qui montrent la qualité de ce service de santé. Suite à l'alerte donnée par le groupe Cap Santé, nous avons sollicité le nouveau directeur de l'ARS Occitanie, qui est venu visiter la clinique le 18 août.

Conscient qu'il fallait que ce dossier soit traité avec la plus grande attention par l'ARS, j'ai

sollicité avec l'aide du sénateur Henri Cabanel, la tenue d'une grande réunion. Nous avons réussi à obtenir dans un délai très court que celle-ci se déroule le 6 octobre en présence de toutes les parties concernées.

Je tiens à ce que le dialogue entre l'ARS et le groupe *Cap Santé* puisse continuer et que les liens de confiance établis entre ces décideurs puissent déboucher sur une solution rapide et surtout pérenne pour la continuité de la présence d'une maternité sur la clinique de Ganges.

*Michel Fratissier, Maire de Ganges*

## Le mot de l'opposition

Pour cette rentrée, quatre dossiers demandent des précisions :

- La poste de Ganges. Elle est fermée pour 3 mois pour travaux sans qu'une solution de remplacement ait été trouvée sur la commune. Il faut aller à Sumène ou Saint-Bauzille. Pourquoi ?

- Démolition de l'îlot Charles Benoît. La Ligue de Protection des Oiseaux l'a stoppée. Les nichées et les habitats des oiseaux et chauve-souris seront respectés et pérennisés. À quand la sortie des travaux ?

- La fibre approche. Malheureusement, l'information pour les particuliers et les propriétaires ne

suit pas. Sur le site de la mairie reste un article daté de mars 2021 dont les liens ne sont plus actifs.

- Un dossier s'ouvre et il concerne un territoire bien au-delà de notre comcom. Il s'agit de la menace de fermeture de la maternité qui peut intervenir à partir du 15 décembre 2022. Nous demandons au Maire et président de la CCCGS, M. Fratissier, de tout faire pour maintenir ce service hospitalier essentiel. « Une maternité qui disparaît c'est un territoire qu'on stérilise » P. de Sagazan

*Agnès Vincent et Bruno Canard*